



Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le C2D, un partenariat au service du développement

SECRETARIAT TECHNIQUE DU C2D

Recrutement de deux experts pour l'appui au Suivi/Evaluation des projets du C2D

Termes de références

Décembre 2016

CONTEXTE

A. Présentation du C2D

La Côte d'Ivoire, après avoir obtenu le point de décision en 2009, a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (Initiative PPTE) le 26 juin 2012. La réalisation de ce résultat a nécessité la mise en œuvre d'importantes mesures par le Gouvernement, visant essentiellement la stabilité du cadre macroéconomique et des finances publiques, l'assainissement des secteurs clés de l'économie, l'amélioration de la gouvernance, de l'environnement des affaires et de la compétitivité de l'économie, la bonne gouvernance des secteurs du café-cacao, de l'énergie et la modernisation de l'administration publique.

L'atteinte du point d'achèvement a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un allègement substantiel de sa dette extérieure d'un montant de **4 090 milliards F CFA** sur un stock de **6 373,9 milliards F CFA** aussi bien de la part des organismes multilatéraux de financement, notamment le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, que de la part des créanciers du Club de Paris.

Le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) est un volet spécifique de l'annulation de la dette extérieure ivoirienne vis-à-vis de la France. **Le C2D est un mécanisme d'annulation des créances d'Aide Publique au Développement (APD) à travers un refinancement par subventions, des échéances de la dette remboursée par la Côte d'Ivoire.**

Dans ce cadre, l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Etat français ont signé, le 24 juillet 2012 à Paris, un accord bilatéral d'annulation de la dette ivoirienne auprès du Club de Paris. La signature de cet accord constitue l'une des retombées majeures de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE par notre pays. En effet, elle a consacré une remise de dette sèche à la Côte d'Ivoire, d'un montant de **600 milliards FCFA, et 1 900 milliards FCFA**, pour le financement des projets de développement et de réduction de la pauvreté.

Le premier C2D franco-ivoirien a été signé, le 1^{er} décembre 2012 à Abidjan, pour un montant de **413,25 milliards FCFA** sur la période 2012-2015. Un avenant à ce contrat a été signé à Abidjan, le 30 octobre 2014. Le 3 décembre 2014, le deuxième C2D, qui porte sur la période 2014 à 2020, a été signé à Paris, pour un montant de **738 milliards FCFA**. Ainsi, un montant total de **1 151,25 milliards FCFA** sera affecté au financement des projets de développement et de réduction de la pauvreté.

Le premier C2D couvre six (6) secteurs de concentration et trois (3) secteurs transversaux. Seize (16) conventions d'affectation ont été signées, permettant l'engagement de la totalité de son enveloppe. Quant au deuxième C2D, il concerne tous les secteurs du 1^{er} C2D avec en plus les thématiques de développement rural et protection sociale.

Le tableau de répartition sectorielle des deux C2D est présenté ci-après :

SECTEURS DE CONCENTRATION	Montant (Mds FCFA)	
	1 ^{er} C2D	2 ^{eme} C2D
Éducation, formation, emploi	61,00	125,29
Santé et protection sociale	50,30	44,61
Agriculture, développement rural et biodiversité	51,83	80,03
Développement Urbain, Décentralisation, eau et assainissement	56,51	127,91
Infrastructures de transport	100,10	125,29
Justice et Etat de Droit	15,09	5,25
Etudes et Pilotages	12,53	9,84
Appui budgétaire ciblé	65,89	219,75
TOTAL	413,25	737,97

Tableau de répartition sectorielle des deux C2D

La gouvernance du C2D s'articule autour de trois (03) instances :

- le Comité d'Orientation et de Suivi du C2D (COS-C2D) : présidé par le Premier Ministre ivoirien, en présence des Ministres ivoiriens en charge de l'Economie et des Finances, du Budget et du Plan et du Développement, de l'Ambassadeur de France et des sociétés civiles ivoirienne et française. Le COS-C2D a pour mission d'orienter la répartition des projets et programmes bénéficiant des ressources C2D, de veiller à leur bonne exécution et de suivre les résultats obtenus ;
- le Comité Technique Bilatéral du C2D (CTB-C2D) : instance franco-ivoirienne chargée d'assurer la coordination entre les autorités ivoiriennes et françaises impliquées dans la préparation et la mise en œuvre du C2D. Outre le suivi technique et administratif des opérations du C2D, le CTB-C2D est chargé d'examiner et approuver les programmes éligibles au financement C2D au stade de leur identification. Il est présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ivoirien ;
- le Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D) : structure permanente placée auprès du Premier Ministre, organe de coordination nationale et d'animation des unités opérationnelles du C2D. Il a pour mission, entre autres, de produire les rapports d'activités périodiques et de suivi/évaluation du C2D à l'attention du CTB-C2D et du COS-C2D.

B. Présentation de la mission

A ce jour, **893,74 milliards FCFA** ont été entièrement engagés sur le 1^{er} et le 2^{eme} C2D, dont la totalité du 1^{er} C2D, par le biais de 22 conventions d'affectation. Des structures opérationnelles ont été créées pour la coordination et la mise en œuvre efficace des projets comme suit : des Unités de Coordination de Projet (UCP) (pour les projets santé, éducation, emploi, agriculture et justice) ou des Cellules de Suivi de Projet (CSP) (pour les projets biodiversité, routes et eau, assainissement, appui à la décentralisation).

Le tableau qui suit présente les différents projets et programmes financés sur le C2D :

SECTEUR DE CONCENTRATION / PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
1. Education - Formation - Emploi		
Développement de l'Education, la Formation et l'Insertion des Jeunes /Education-Formation	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Education Nationale Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle 	Unité de Coordination de Projet Education Formation (UCP EF)
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique 	UCP EMPLOI
2. SANTE ET PROTECTION SOCIALE		
Renforcement du Système de Santé (PRSS)	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Santé et de l'Hygiène Public 	UCP SANTE
Planification Familiale (PIPF)		
Réponse contre l'Epidémie de la maladie a virus EBOLA		
3. AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET BIODIVERSITE		
Projet d'Appui à Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI I)	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural 	UCP PARFACI
Projet d'Appui au Secteur Agricole de Côte d'Ivoire (PSAC)		UCP PSAC
Conservation des Ressources Naturelles (CORENA)	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Environnement Développement Durable 	Cellule de Suivi des Projet (CSP) MINEDD
	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Eaux et Forêts 	CSP MINEF
4. Développement urbain-Décentralisation-Eau et assainissement		
Appui à la décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité 	CSP-C2D MEMIS
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Salubrité Urbaine et de l'Assainissement 	CSP Assainissement
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Infrastructures Economiques 	CSP MIE
5. Infrastructures de transport Routes interurbaines, ouvrages d'art, voiries et pistes rurales		
6. Justice Renforcement du système judiciaire et pénitentiaire et de la protection des droits de l'homme en CI	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Justice 	UCP Justice
7. Etudes et pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Primature 	Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D)

Tous les projets du 1^{er} C2D et certains projets du 2^{ème} C2D sont à la phase d'exécution des opérations de terrain.

La revue à mi-parcours du 1^{er} C2D, tenue en mai 2014, a permis de dresser un bilan des réalisations et des contraintes et d'amorcer la préparation du 2^{ème} C2D. Cette revue s'est faite sur la base de l'analyse des opérations de terrains, sans vraiment procéder à l'évaluation des résultats.

Dans un tel contexte, l'examen des résultats partiels des différents projets, à travers une évaluation, s'impose. Il apparaît donc nécessaire de réunir les meilleures conditions d'évaluation de ces projets.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

Il est question de parvenir au bon suivi interne et à l'évaluation ex-post des projets.

La présente mission devra donc assister les structures opérationnelles dans la mise en place ou la révision/actualisation de leurs Systèmes de Suivi-Evaluation (SSE) permettant de suivre efficacement l'évolution des indicateurs clés des projets et, à terme, de faire une évaluation des projets.

Il conviendra, pour ces exercices, de bien respecter les bonnes pratiques reconnues en la matière : **indépendance** (réalisation par des prestataires extérieurs recrutés sur appel d'offres), **utilité** (priorisation de l'effort en fonction de l'intérêt de dialogue et d'apprentissage), **participation** (des partenaires locaux) et **coordination** (avec les autres partenaires techniques et financiers).

Dans ce cadre, le ST-C2D envisage de recruter une équipe de deux (02) experts en évaluation pour l'appuyer dans l'organisation et la mise en œuvre du dispositif d'évaluation des projets C2D.

III. ORGANISATION DE LA MISSION

A. Les intervenants

L'équipe sera constituée d'un expert senior, doté d'une très bonne expérience internationale, et d'un expert junior en suivi-évaluation. Les deux (02) experts auront pour mission, sous la responsabilité de la Coordinatrice du ST-C2D et le contrôle du Responsable Suivi-Evaluation du ST-C2D, d'appuyer la définition, l'organisation et la mise en œuvre du programme d'évaluation des projets du C2D.

L'exercice implique également les UCP-C2D et CSP-C2D avec lesquelles les experts travailleront en étroite collaboration.

B. Cadrage général

La situation des mécanismes de suivi évaluation est diverse suivant les projets du C2D. De plus, il convient de s'assurer de la cohérence des objectifs des projets avec ceux fixés dans les politiques sectorielles ou dans le Plan National de Développement (PND).

Ainsi, pour cette phase, il s'agit de définir, après consultation des acteurs et avant validation par l'AFD, le ST-C2D et les Ministères techniques, les modalités d'évaluation du premier

C2D. Il s'agira de procéder à un séquençage des évaluations, une priorisation éventuelle (efforts d'évaluations plus élevés sur certains projets ou sur certains aspects de projets en relation avec le calendrier d'achèvement des projets et des programmes ou de certaines de leurs composantes), de déterminer la gouvernance de ces évaluations (processus de validation des TDR et livrables) et produire un chronogramme de réalisation.

C. Cadrage de chaque évaluation

Pour chaque évaluation, les experts devront élaborer une proposition de TDR d'évaluation (pour les appels d'offres d'évaluateurs externes), composer un Groupe de Référence (GR), et animer la validation des termes de référence par celui-ci.

D. Diagnostic et mise à niveau du suivi-évaluation

En parallèle de l'élaboration de chaque TDR, les experts établiront, avec les responsables du suivi-évaluation des UCP-C2D ou CSP-C2D concernés et dans un cadre sectoriel le cas échéant, un diagnostic de la disponibilité des informations nécessaires pour chaque évaluation. En cas d'absence d'informations, il faudra établir un plan de remédiation et accompagner les acteurs du projet dans sa mise en œuvre en amont de l'évaluation.

E. Appui au processus d'évaluation des projets

La mission accompagnera le suivi de chacune des évaluations, en appui aux Groupes de Référence (GR) : diffusion des rapports, relance des membres, appui à la consolidation des retours, compte-rendu des réunions de GR, consolidation des retours, organisation des restitutions et de la valorisation sous forme de notes stratégiques (policy briefs).

F. Renforcement des capacités

La mission visera aussi à identifier les besoins en renforcement de capacités des structures opérationnelles (UCP-CD et CSP-C2D) et en déduira un plan de formation, voire de renforcement d'effectifs, en matière de programmation, de suivi et d'évaluation de projets.

La mission visera, sur la base d'un diagnostic de la fonction de suivi-évaluation et des potentialités existantes au sein des différents dispositifs, à identifier les besoins en renforcement de capacité des structures opérationnelles (UCP et CSP) et en déduira un plan de renforcement des capacités (formation présentielle et à distance, mise en place d'outils techniques, assistance et conseils in situ, accompagnement en situation professionnelle...).

IV. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission des deux (02) experts est de un (01) an renouvelable sur trois (03) ans. Le consultant senior sera recruté, dans un premier temps, et participera, lors de sa première mission, au recrutement du consultant junior.

Le consultant senior effectuera trois (03) missions de vingt (20) jours ouvrables par an in situ et disposera de trente (30) jours ouvrables de travail à distance par an.

Pour chaque période annuelle, la durée d'intervention sera précisée. La variation du nombre de jours pourra évoluer dans une fourchette de +/- 20 %.

V. LIEU D'EXECUTION

Les missions seront principalement exécutées à Abidjan. Des missions pourraient être organisées sur les sites d'intervention des projets. Les frais de mission seront alors pris en charge sur le Fonds Etudes et Pilotage géré par le ST-C2D.

L'expert junior sera positionné à plein temps au ST-C2D à Abidjan, sous la responsabilité du consultant sénior et le contrôle du Responsable Suivi-Evaluation du ST-C2D.

VI. LIVRABLES

Lors de sa première mission, le consultant senior participera à la sélection de l'expert junior. Par suite, le consultant senior remettra **un rapport présentant le document de cadrage général** des évaluations du C2D qui devra être validé par le ST C2D et l'AFD.

Les deux autres missions seront consacrées à la préparation et au lancement des évaluations. Les experts produiront notamment :

- les **termes de références des évaluations des projets**,
- le rapport de **diagnostic du suivi-évaluation** du C2D,
- le **plan de remédiation** tiré du diagnostic,
- le **diagnostic de la fonction de suivi-évaluation** et des potentialités existantes au sein des différents dispositifs,
- un **plan de renforcement des capacités** des UCP-C2D et CSP-C2D.

Si la mission est renouvelée, au moins neuf (9) mois avant chaque date prévue pour l'évaluation, les documents ci-après seront attendus, à savoir :

- les **termes de références de l'évaluation de chaque projet**,
- le rapport de **diagnostic du suivi-évaluation** du C2D,
- le **plan de remédiation** tiré du diagnostic,
- un **plan de renforcement des capacités** ajusté.

Les documents sont à transmettre sur support papier en quatre (04) exemplaires (trois exemplaires au ST-C2D et un à l'AFD) et en version électronique sur un support CD (format Word ou Excel). Ils feront l'objet d'une présentation et d'une validation en atelier sous huitaine après sa réception.

VII. PROFIL DE L'EQUIPE DE MISSION

A. Profil du consultant senior

- Au moins quinze (15) ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation dont dix (10) ans à l'international (repérée par une diversité géographique des contextes de travail et par une variété des missions conduites ou réalisées),
- Ingénieur, statisticien économiste ou diplômé de grandes écoles ivoiriennes ou internationales avec des compétences académiques solides en évaluation, statistiques, économie, et gestion de projet,
- Expériences de :
 - conception de stratégies / politiques institutionnelles d'évaluation,
 - rédaction de termes de référence d'évaluations,
 - suivi et contrôle qualité d'évaluation,
 - animation de comités de pilotage d'évaluation,
 - analyse des systèmes d'informations statistiques,
 - etc.
- Expériences de travail dans différents pays francophones (une ou plusieurs expériences en Côte d'Ivoire seraient un plus),
- Aptitudes didactiques :
 - enseignement en milieu universitaire,
 - dispense de formations à des professionnels,
 - expériences de coachings professionnels.

B. Profil du consultant junior

- Ingénieur, statisticien économiste ou diplômé de grandes écoles ivoiriennes ou internationales avec des compétences académiques solides en statistiques, économie et gestion de projet.
- Expériences de travail (deux ans minimum) dans le domaine de l'évaluation, la gestion de projet, programme ou politique publique.
- Grande capacité de synthèse, clarté d'expression orale et très bonnes aptitudes rédactionnelles,
- Maîtrise d'Excel, d'Accès, de MSProject ou autres outils similaires : conception de formulaires, tableaux croisés dynamiques, etc.

VIII. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS D'OFFRES

Les intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission, en soumettant un dossier d'offre, en langue française, en **quatre (4) exemplaires** dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

A. Pour l'expert senior

- Un **curriculum vitae** détaillé et récent.
- Une **note de compréhension** des présents termes de référence et des attentes du ST-C2D.
- Une **note de méthodologie** permettant d'estimer la qualité de l'approche et de l'organisation du travail proposées.
- **Les références** acquises en évaluation et à l'international et accompagnement d'administrations publiques, notamment dans le domaine du développement en Afrique francophone.
- **Les références** permettant d'attester d'une bonne connaissance des pratiques d'évaluation de projets, de programmes et de politiques publiques.
- **Les références** permettant d'attester d'une bonne connaissance de la coopération au développement.

B. Pour l'expert junior

Comme indiqué ci-dessous, l'expert junior sera recruté dans un deuxième temps.

Les dossiers d'offres doivent être déposés, **au plus tard** le **24 janvier 2017, à 10h00** à l'adresse mentionnée ci-dessous, **sous pli fermé** avec la mention «**Recrutement de deux (02) experts pour l'appui au Suivi/Evaluation des projets du C2D**».

L'adresse de dépôt des offres est la suivante :

Secrétariat Technique du Contrat de Désendettement et de Développement (ST-C2D)
Complexe Hôtelier Ivoire Palm Club - bâtiment 7 - bureaux n°3, sur le Boulevard Latrille
(Feu du Lycée Technique)

Tél. : (00225) 22 44 79 78

Internet : www.c2d.gouv.ci.

Auprès de Monsieur SANGARE Sékou, Responsable Passation de Marchés

E. mail : appeldoffre.stc2d@yahoo.fr

NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à la même adresse, le **24 janvier 2017, à 10h30.**

IX. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS

N°	Critères	Nombre de points
1	<p>Expérience du consultant sénior</p> <p>1- Expérience dans le domaine de l'évaluation à l'international : 25 points;</p> <p>2- Expériences spécifiques : 12 points</p> <p>a. conception de stratégies / politiques institutionnelles d'évaluation (3 points) ;</p> <p>b. rédaction de termes de référence d'évaluations (2 points) ;</p> <p>c. suivi et contrôle qualité d'évaluation (3 points) ;</p> <p>d. animation de comités de pilotage d'évaluation (2 points) ;</p> <p>e. analyse des systèmes d'informations statistiques (2 points).</p> <p>3- Mobilité dans les pays francophones : 8 points</p> <p>a. Afrique francophone (5 points)</p> <p>b. Côte d'Ivoire (3 points) ;</p> <p>4- Aptitudes didactiques : 10 points</p> <p>a. enseignement en milieu universitaire : 4 points ;</p> <p>b. dispense de formations à des professionnels : 3 points ;</p> <p>c. expériences de coachings professionnels : 3 points.</p>	/55
2	<p>Méthodologique proposée</p> <p><i>Compréhension des présents termes de référence</i> 10 points</p> <p><i>Approche technique et méthodologie</i> 15 points</p> <p><i>Plan de travail proposé</i> 10 points</p>	/35
3	<p>Aptitudes en informatique (maîtrise des outils informatiques de travail) : 5 points</p> <p>Présentation générale de l'offre : 5 points</p>	/10
Total		100

NB : Un minimum de 70 points sur les 100 est requis pour la qualification du dossier.

- Les propositions techniques et financières, rédigées exclusivement en français, doivent être déposées dans des enveloppes scellées distinctes.
- Les propositions financières des dossiers techniques qualifiés feront l'objet d'examen séparé.
- Pour toute information complémentaire, veuillez envoyer un mail à l'adresse : appeldoffre.stc2d@yahoo.fr